

Communiqué de Presse
Philippe Kaltenbach
Sénateur des Hauts-de-Seine
Maire de Clamart

Le sénateur Kaltenbach écrit au Garde des Sceaux pour qu'il saisisse le Conseil Supérieur de la Magistrature et suspende le procureur Courroye

Clamart, le 19 janvier 2012

Philippe Kaltenbach, Sénateur des Hauts-de-Seine, a écrit au Garde des Sceaux (Lettre ci-jointe) pour lui demander de saisir le Conseil Supérieur de la Magistrature et de suspendre le procureur du tribunal de Nanterre après la mise en examen de M. Courroye dans l'affaire dite « des fadettes ».

Compte tenu de la gravité des agissements poursuivis à l'occasion de l'exercice des fonctions du magistrat, membre du Parquet, et sans qu'il soit même besoin d'attendre la décision d'une juridiction sur la réalité de celle-ci, il semble à Philippe Kaltenbach que la sérénité du fonctionnement du tribunal de Nanterre, ainsi que le nécessaire rétablissement de la confiance de la population en l'efficacité de la justice dans le département des Hauts-de-Seine implique que **le procureur Courroye soit désormais interdit temporairement d'exercer ses fonctions, jusqu'à ce que le Conseil Supérieur de la Magistrature se soit prononcé à titre disciplinaire, tant qu'il fait l'objet d'une enquête et jusqu'à ce que la décision disciplinaire soit prise ou que la décision juridictionnelle intervienne.**

En application de ce principe général du droit auquel tout agent public, y compris le plus humble de la hiérarchie, auquel est reproché un manquement à ses obligations professionnelles dans le cadre de l'exercice de ses fonctions, est écarté temporairement, dans l'intérêt du service public, soit appliqué au plus haut niveau de l'État, quand bien même ce serviteur serait réputé proche et servile du pouvoir.

Contact Presse : 06.46.35.15.91

Pierre Mareau